

Couleur à la une



Après un été riche en événements et animations, il est temps de reprendre le chemin de l'école et de retourner à nos activités habituelles... Bonne rentrée !

La Garenne du Bois aux Pins sort de terre

A partir de mi-septembre, des tractopelles et des camions vont aller et venir dans le terrain du Bois aux Pins où la commune a décidé de créer 21 parcelles à bâtir. Les sociétés GUILLON, MLTP, DELAIRE et CHAMBAUD vont s'activer pour que les travaux de viabilisation soient réalisés pour la fin de l'année 2009.

Les prix de vente des parcelles (à partir de 14 200 € TTC en pass-foncier) ont été fixés fin juillet par le Conseil Municipal. Si vous souhaitez des **renseignements**, veuillez contacter le secrétariat de la Mairie (**05 49 29 80 04**).

Des **rencontres** avec les principaux interlocuteurs (constructeurs, banques, pass-fonciers...) sont en cours d'organisation et chacun pourra se renseigner lors de ces réunions **fin septembre**. Une information complète sera communiquée en temps voulu.

Ca paraît tellement simple !

Tout le monde s'accorde à dire que la nouvelle piscine est agréable et que le quartier a été amélioré. Certains ont fait remarquer que la commune aurait pu enlever les herbes (mauvaises herbes) du bras de la rivière longeant la piscine et le pré de la foire. Mais ce n'est pas si simple...

En effet, la gestion de la Boutonne est confiée au SMBB (Syndicat Mixte du Bassin de la Boutonne) et à ce titre, seuls les agents de cet organisme sont habilités à gérer la végétation dans la Boutonne et ses bras. De ce fait, nous ne pouvons pas intervenir directement. La seule exception possible est lorsque des herbes obstruent fortement le passage de l'eau et que la montée des eaux pourrait avoir des conséquences sur l'environnement.

Cette remarque est également valable pour l'ensemble des riverains de la Boutonne qui ne doivent pas désherber aux abords ou enlever mécaniquement les herbes du cours d'eau.

Le SMBB va donc intervenir dans les prochaines semaines, dans le cadre de sa mission, pour enlever les herbes gênantes sur la Boutonne, à partir de sa source. Plus de 10 agents font ce travail de manière permanente pour l'entretien du cours d'eau et des berges.

Les agents de la commune passent aussi du temps à enlever les déchets (bouteilles, cannettes, emballages, papiers...) dans ces cours d'eau. Ce serait encore plus simple si chacun respectait la nature...

De la maternelle au lycée, semaine de sensibilisation à la sécurité routière

A l'initiative du Lycée des Métiers Jean-François Cail, tous les scolaires de Chef-Boutonne participeront aux différentes conférences et aux ateliers organisés avec des intervenants en lien avec la sécurité routière du 12 au 16 octobre 2009.



Des horaires de poste modifiés

Depuis maintenant bientôt 3 ans, les horaires de la Poste avaient été modifiés pour d'une part s'adapter au nouvel horaire de départ du courrier et d'autre part s'adapter aux besoins des clients.

Un ajustement des horaires sera opéré à compter du mois de septembre. Le tableau ci-dessous vous montre les nouveaux horaires.

	Jusqu'au 31 août 09		A compter du 1 ^{er} sept. 09	
Lundi	9h-12h30	13h30-16h30	9h-11h15	13h30-16h30
mardi	9h-12h30	13h30-16h30	9h-12h30	13h30-16h30
mercredi	9h-12h30	13h30-16h30	9h-12h30	13h30-16h30
jeudi	9h-12h30	13h30-16h30	9h-12h30	13h30-16h30
vendredi	9h-12h30	13h30-16h30	9h-12h30	13h30-16h30
Samedi	9h-12h30		8h45-12h00	

De plus, les 2 guichets seront automatiquement ouverts lors des affluences les plus fortes (début de matinée, début d'après-midi).

Bien plus que l'avenue...

Depuis le début de l'année, la commission « Valorisation du patrimoine » travaille avec GENIPLANT, le cabinet d'architectes sélectionné, pour la rénovation de l'avenue de « l'Hôtel de Ville et des Ecoles ». Lors de la dernière réunion du Conseil Municipal (27 juillet), une esquisse a été dévoilée à tous les élus. Après quelques remarques, le Conseil Municipal a souhaité que cet avant-projet soit présenté à l'ensemble de la population, lors d'une réunion publique qui aura lieu **jeudi 17 septembre à 18h30** au Centre Culturel, avant même de valider l'ensemble.

Le site internet, c'est pour bientôt.... La conception et la réalisation du site internet officiel de notre commune (www.chef-boutonne.fr) avance doucement mais sûrement. Il sera mis en ligne dans le courant du mois de septembre. Une inauguration publique sera organisée afin de présenter aux chef-boutonnais pendant l'automne.

2 CONCERTS EXCEPTIONNELS avec SURFIN' BOUTONNE à la Ferme du Château

Vendredi 18 Septembre 21 H : BURNING DUST (Paris)

Un des tous meilleurs groupes français inspirés par des grands maîtres : Gene Vincent, Eddie Cochran, Johnny Burnette et bien sûr Elvis...Prenez beaucoup de rockabilly, rallongez avec du rock'n'roll. Ajoutez une dose de swing blues et un zeste de country. Remuez vigoureusement et avec bonne humeur... Dégustez sans modération votre cocktail « Burning Dust » servi par ses 4 musiciens.... Un grand rendez-vous...**1^{ère} partie : BLACKEN** (Hard rock – Poitiers)



Vendredi 23 Octobre 21 H : AWEK (Toulouse)

Sans aucune contestation, le N° 1 des groupes français de blues....Après avoir visité toutes les grandes salles et festivals **européens**, la 1^{ère} partie de BB King à Cognac et une tournée américaine et canadienne, AWEK fait une halte à Chef-Boutonne. Ce trio magique, n'hésite pas à mâliner son blues de pas mal de soul, R & B, funk et jazz, et s'offre des libertés que les plus dogmatiques et reconnus bluesman n'ont plus l'énergie ou la fraîcheur de revendiquer...Ne ratez surtout pas ce moment exceptionnel...**1^{ère} partie : BLISS** (Rock évolutif – Niort).

Entrée 10 euros (1 consommation offerte)

Infos : 06 84 76 78 57 – www.surfin-boutonne.com

Une gestion différente des mauvaises herbes.

L'emploi des pesticides est largement remis en cause par notre société et plusieurs décisions viennent encourager la réduction voire interdire l'emploi de tels produits par les collectivités, les agriculteurs, les professionnels et les particuliers.

La première contrainte juridique (mais tout à fait cohérente et normale) est l'application de l'arrêté préfectoral du 08 juin 2009 qui interdit tout usage de produits phytosanitaires (désherbants, fongicides, insecticides) à proximité de l'eau, afin de préserver la qualité des eaux. Concrètement, cet arrêté se matérialise par une interdiction totale de ces produits dans les caniveaux, sur les trottoirs, dans les fossés, dans les collecteurs d'eaux pluviales. En effet, ces points sont souvent connectés aux eaux naturelles. Localement, la plupart des caniveaux se déversent dans la Boutonne... C'est pourquoi des mauvaises herbes sont plus apparentes cette année à certains endroits puisqu'il n'y a pas eu de traitement chimique... pour respecter l'arrêté et l'environnement. Cet arrêté s'applique à chacun. Il est affiché à l'extérieur de la mairie et est disponible à l'accueil, si vous le souhaitez.



Les données du dernier recensement

Le recensement de la population donne accès à de nombreuses données statistiques sur les caractéristiques et la localisation des personnes (âge, formation, emploi, famille...) et des logements. Depuis le 1^{er} janvier 2009, il est possible de consulter les données du recensement 2006, sur le site de l'INSEE : www.insee.fr

Les réseaux électriques contrôlés par hélicoptère

Durant les mois de septembre et octobre 2009, SEOLIS SIED fera des contrôles par hélicoptère afin d'identifier des anomalies pouvant provoquer des perturbations de l'alimentation électrique, sur ses réseaux .

QUELQUES INFOS MUNICIPALES :

- Le Conseil Municipal a validé la deuxième tranche des travaux de réfection des vitraux de l'Eglise de Javarzay, après l'acceptation du dossier par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).
- Le permis de construire du pôle associatif a été déposé fin juillet.
- Un incendie a endommagé dans la nuit du 29 au 30 juillet une partie des tribunes au stade Jacques Courivaud. Après une estimation rapide de l'expert, les dégâts s'élèvent entre 70 et 100 000 €.
- Début octobre, l'entreprise BRE de Loubigné commencera les travaux de crépissage de l'arrière des anciens bâtiments des services techniques à la mairie, des murs des services techniques Place Pré et de l'arrière du bâtiment de l'Atelier Vivant d'Art.

L'agenda bimestriel

- 4 septembre à 20h30 : Assemblée Générale – Tennis Club – Centre Culturel
- 5 septembre à partir de 14h30 : Carrefour des Associations – Gymnase
- 4, 5 et 6 septembre : Concours de pêche à la carpe – PECH – Etang communal
- 5 au 11 septembre : Voyage « Baie de Somme – Bruges - Londres » - Marchavey
- 17 septembre à 18h30 : Réunion publique (sur l'Avenue de l'Hôtel de Ville) - Centre Culturel
- 18 septembre à 21h00 : Concert « BURNING DUST » - Surfin Boutonne - Ferme du château
- 19 et 20 septembre : Journées du Patrimoine
- 20 septembre à 11h00 : Rassemblement de secteur - Haute Boutonne - Eglise de Javarzay
- 10 octobre à 12h00 : Choucroute - AFN - Ferme du château
- 10 octobre à 20h00 : Dîner dansant – Amicale des Sapeurs Pompiers à Gournay
- 15 octobre à 20h00 : Conférence sur les dons d'organes - France Adot – Lycée J-F Cail
- 18 octobre à 14h30 : Loto - Amicale des Sapeurs Pompiers - Ferme du château
- 23 octobre à 21h00 : Concert « AWEK » - Surfin Boutonne - Ferme du château
- 25 octobre (après-midi) : Loto - FNATH - Ferme du château
- 28 octobre au 11 Novembre : Festival Ciné-Chef
- 29 octobre à 20h30 : Assemblée Générale – Les P'tits Chabis – Centre Culturel

Résultats du concours des maisons fleuries

Le 11 août, le jury a validé les noms des gagnants au 1^{er} concours des maisons fleuries de Chef-Boutonne.

1. M. et Mme Renaud, 3 avenue Kennedy
2. Mme Serpaud, 3 rond point de la Liberté
3. M. et Mme Sitaud, 10 rue de Planier
4. Mme Couteau, 14 place Malesherbes
4. M. et Mme Point, 16ter rue de l'Hôtel de Ville et des Ecoles (ex-æquo avec Mme Couteau)
5. M. et Mme Roturier, Moulin des Gonds

Nous félicitons les gagnants, et nous remercions tous ceux qui par leur fleurissement ont rendu encore plus belle notre ville. Le jury a eu des difficultés pour arriver à un consensus car il y avait beaucoup de maisons magnifiquement fleuries. Des prix en rapport avec le jardinage seront offerts aux gagnants, lors d'une cérémonie au mois de septembre.

Vu le succès de ce concours, une nouvelle édition sera mise en place en 2010. Nous vous invitons d'ores et déjà à y participer.

Couleur à la une est distribué tous les deux mois par vos élus référents et vous donne rendez-vous début novembre .